

AVIS PUBLIC D'ÉLECTION

Municipalité régionale de comté (MRC) du Domaine-du-Roy
Date du scrutin : 2 novembre 2025

Par cet avis public, Alain Leclerc, président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la MRC du Domaine-du-Roy.

1. Le poste de préfète ou préfet est ouvert aux candidatures.
2. Toute déclaration de candidature à ce poste doit être produite au bureau du président d'élection (ou adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant) aux jours et aux heures suivants :

Du 22 septembre au 3 octobre 2025 :

Lundi : 13 h 30 à 16 h
Mardi : 13 h 30 à 16 h
Mercredi : 9 h à 12 h et 13 h 30 à 16 h 30
Jeudi : 9 h à 12 h
Vendredi : 13 h à 16 h

ATTENTION, le vendredi 3 octobre, le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.

Vous devez prendre rendez-vous, selon l'horaire qui précède, en communiquant aux numéros de téléphone mentionnés à la fin du présent avis.

3. Si vous êtes une électrice ou un électeur dans une municipalité locale sur le territoire de la MRC, vous devrez consulter l'avis public d'élection de cette municipalité pour connaître les modalités et les jours de vote.
4. Si vous êtes une électrice ou un électeur dans un territoire non organisé de la MRC, et que plus d'une personne pose sa candidature au poste de préfète ou préfet, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes :

Jour du scrutin : **Dimanche 2 novembre 2025 de 10 h à 20 h.**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 26 octobre de 12 h à 20 h.**

Jour de vote au bureau du président d'élection : **Vendredi 24 octobre 2025 de 16 h à 20 h.**

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au **17 octobre 2025** à votre président d'élection de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile. Il en va de même pour votre proche aidant.

5. L'adjoint suivant a été désigné pour recevoir des déclarations de candidature : Jacques Dallaire.
6. Vous pouvez joindre le président d'élection (ou joindre son adjoint, le cas échéant) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

MRC du Domaine-du-Roy
901, boulevard Saint-Joseph
Roberval (Québec) G8H 2L8

Alain Leclerc
Président d'élection
418 630-1521
president.elec.mrcddr@gmail.com

Jacques Dallaire
Adjoint
418 671-0366
dallairejacques@hotmail.ca

DONNÉ à Roberval ce onzième jour du mois de septembre de l'an deux mille vingt-cinq.

Alain Leclerc
Président d'élection

SP-1-VF (25-07)

Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, art. 99
Règlement sur le vote par correspondance, art. 5